

Le DRIVE spécial COVID : MODE D'EMPLOI

Date de publication : août 2020



Le service de « drive » spécial COVID » vise à répondre aux demandes des bibliothèques qui ont besoin de documents, alors que le service de desserte est **modifié à partir de septembre 2020**.

En plus des documents réservés, vous pourrez échanger des fonds thématiques, jusqu'à 150 documents

(sauf exception : 1 document prêté = 1 document restitué)

- l'accès au service est défini dans le cadre d'un rendez-vous par la référente de territoire
- Il est adressé par mail à la bibliothèque. S'il est adressé à la mairie, assurez-vous que l'information vous a été communiquée et pensez à en avertir les membres de l'équipe concernés
- Dès que vous connaissez la date, préparez les documents que vous souhaitez échanger, dans la limite totale de 150 documents et finalisez vos réservations au moins 3 jours avant le rendez-vous

Compte-tenu des contraintes sanitaires à respecter, les documents doivent être rangés en caisses empilables afin d'éviter leur manutention par le personnel de la MDDS. A défaut, les documents ne seront pas récupérés.

RAPPEL DES MODALITÉS PRATIQUES

- Dès votre arrivée, sonner à l'entrée des fournisseurs
- Vous devrez être équipés d'un masque pour accéder à l'établissement, et respecter les gestes barrière
- Selon le volume de documents en retour, la MDDS vous permettra d'accéder au quai dans le garage ou bien à la table d'accueil de l'entrée des fournisseurs, où du gel hydro-alcoolique sera mis à votre disposition

MDDS NIORT – 298 route de Coulonges – 79000 NIORT – Tél : 05 49 26 28 20
MDDS THOUARS – 28 rue des Épinettes – 79100 THOUARS – Tél 05 49 66 09 60